

Du pillage à la conscience
patrimoniale en Grèce et
dans l'Empire ottoman

Irini Apostolou

est professeur associée en histoire culturelle française au Département de Langue et de Littérature françaises de l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes.

Alessia Zambon

est maître de conférences en Histoire des Arts et Patrimoine à l'UVSQ - Université Paris-Saclay (laboratoire DYPAC).

Illustration de couverture :

Edward Dodwell, "Removal of the Marbles of the Parthenon" (Dodwell Collection © Packard Humanities Institute, n° 269).

Ausonius Éditions
— Scripta Receptoria 23 —

Du pillage à la conscience patrimoniale
en Grèce dans l'Empire ottoman :
le rôle des Français et des autres
Occidentaux (XVIII^e-XIX^e siècles)

*sous la direction de
Iriní Apostolou et Alessia Zambon*

*Ouvrage édité avec le concours du laboratoire DYPAC de l'UVSQ (Université Paris-Saclay),
avec la contribution de la CASQY (Communauté d'agglomération Saint-Quentin en Yvelines),
de l'École française d'Athènes et de l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes*

Notice catalographique :

Apostolou, I. et Zambon, A., dir. (2022) : *Du pillage à la conscience patrimoniale en Grèce et dans l'empire ottoman : le rôle des Français et des autres Occidentaux (XVIII^e-XIX^e siècles)*, Scripta Receptoria 23, Bordeaux.

Mots clés :

Pillage, antiquités, patrimoine, archéologie, Grèce, Empire Ottoman, Asie Mineure, photographie, collections, voyageurs, missions scientifiques

AUSONIUS

Maison de l'Archéologie

F - 33607 Pessac cedex

<http://ausonius.u-bordeaux-montaigne.fr/EditionsAusonius>



Directrice des publications : Claire HASENOHR

Éditrice : Nathalie JUNCA

Graphisme de couverture : Nathalie JUNCA

Tous droits réservés pour tous pays. La loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit sans le consentement de l'éditeur ou de ses ayants droit, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© AUSONIUS 2022
ISSN : 2427-4771
ISBN : 9782-2-35613-481-3

Distribution DILISCO
Zone artisanale Les Conduits - Rue du Limousin
BP 25 - 23220 Cheniers
Tél. +33 (0)5 55 51 80 00 - Fax +33 (0)5 55 62 17 39

Achevé d'imprimer sur les presses
Dupli-print Mayenne
733 rue Saint Léonard
53100 Mayenne

Diffusion AFPU-D
C/O Université de Lille - 3 rue du Barreau
BP 60149 - 59653 Villeneuve d'Ascq cédex
Tél. +33 (0)3 20 41 66 95

Dépôt légal
13 septembre 2022

Sommaire

Remerciements	7
Introduction, <i>Irini Apostolou & Alessia Zambon</i>	11
PARTIE 1. LES PRÉCURSEURS : VOYAGEURS, ANTIQUAIRES, DIPLOMATES	
Fauvel : pillleur ou sauveur des monuments antiques ?, <i>Alessia Zambon</i>	27
From Plunder to Protection: Dodwell's Reaction to French and British Spoliations of Antiquities, <i>John McKesson Camp</i>	45
L'enlèvement des antiquités par des Français et d'autres Occidentaux : les réactions des Grecs et l'expression de leur conscience patrimoniale (1800-1830), <i>Irini Apostolou</i>	55
A Greek Dragoman of an Eighteen-Century Ottoman Embassy Looking like Epicurus: Constantine Karatzas Reacting to the European Attitudes towards the Ancient Greek Heritage, <i>Charalampos Minaoglou</i>	73
Las flechas de Maratón. Del saqueo a los primeros estudios de armas antiguas griegas, <i>Raimon Graells i Fabregat</i>	81
À la recherche des trésors d'Olympie : les inspirations et les aspirations des voyageurs européens, <i>Aliki Asvesta</i>	95
PARTIE 2. MISSIONS SCIENTIFIQUES ET VOYAGES ARCHÉOLOGIQUES EN GRÈCE ET EN ASIE MINEURE	
Le don des sculptures d'Olympie à l'État français (1829), <i>Paraskevi Michailidou</i>	119
L'œuvre des missions scientifiques françaises sur les sites antiques de Grèce et d'Asie Mineure au XIX ^e siècle : évolution des conditions de fouille et bilan des profits mutuels, <i>Elpida Chairi</i>	133
Charles F.-M. Texier and the Great Expedition of Magnesia and Thessalonica, <i>Silvia Pedone</i>	141
Voyages, missions et antiquités grecques à l'EfA au milieu du XIX ^e siècle : l'exemple de Paul Decharme (EFA, 1863-1866), <i>Martine Breuillot</i>	155
Photographie d'amateurs éclairés et prise de conscience patrimoniale des auteurs français face aux antiquités classiques sur l'Acropole d'Athènes dans la seconde moitié du XIX ^e siècle, <i>Delphine Acolat</i>	165
PARTIE 3. VALORISATION ET PROTECTION DU PATRIMOINE	
La collection de vases grecs de l'architecte André Couchaud conservée au musée des Beaux-Arts de Lyon, <i>Geneviève Galliano & Andras Marton</i>	185

De Grèce à Paris : à propos de quelques antiquités arrivées en Sorbonne, <i>Alain Duplouy</i>	197
Catalyseurs patrimoniaux pour l'art médiéval hellénique : les créations néo-byzantines en Grèce et en Occident au XIX ^e siècle, <i>Panayota Volti</i>	213
Des ruines au musée. La perception de l'Antiquité par les Ottomans (1784-1884), <i>Frédéric Hitzel</i>	221
Du pillage à l'héritage : les vicissitudes du patrimoine dans l'Empire ottoman au XIX ^e siècle, <i>Edhem Eldem</i>	237
Le pillage des antiquités en Macédoine ottomane au temps des missions de Paul Perdrizet, <i>Samuel Provost</i>	251
Bibliographie	265
Index des noms de personnes	289
Index des toponymes	297

La collection de vases grecs de l'architecte André Couchaud conservée au musée des Beaux-Arts de Lyon

Geneviève Galliano & Andras Marton

L'ENTRÉE DES VASES AU MUSÉE

En 1863, le musée des Beaux-Arts de Lyon acheta une collection de vases grecs, principalement corinthiens, à la veuve de l'architecte lyonnais André Louis Couchaud (1813-1849)¹ ; deux strigiles en bronze, dont un fragmentaire, de même appartenance, furent donnés au musée peu après. L'acquisition fut inscrite de manière succincte dans le registre d'inventaire X (années 1841 à 1878), à la date du 18 septembre 1863, sous le numéro 492 : "Acquis de madame V^e Couchaud une collection de deux cent soixante et un vases grecs rapportés d'Athènes par elle-même et feu son mari en 1840 pour la somme de 1500 f."². Aucune liste ne fut jointe à l'inventaire, aucun marquage ou étiquette apposé sur les objets. L'aspect peu remarquable des vases – pour un musée des Beaux-Arts s'entend, lequel, cinq mois auparavant, avait reçu l'envoi de l'État de deux cent quinze antiquités de la collection Campana (vases attiques, étrusques, italiotes, ainsi que quelques terres cuites et sculptures) – leur a sans doute valu d'être rapidement rangés dans les réserves. Au fil du temps et des mouvements de collections, les vases de la collection Couchaud furent mêlés à d'autres céramiques dont l'origine avait, pour certaines, également été oubliée³. Plus de cent cinquante ans après leur acquisition, le récolement des deux cent soixante et un vases Couchaud s'avère donc complexe.

LE VOYAGE EN GRÈCE D'ANDRÉ COUCHAUD EN 1839-1840

André Couchaud avait réuni cette collection lors de son premier séjour en Grèce, en 1839-1840. On ignore les raisons qui amenèrent le jeune homme à choisir cette destination peu

- 1 A. L. Couchaud naquit à Genève (Léman), le 13 avril 1813. Il était le fils aîné de Jean-Claude Couchaud (1773-1857), capitaine du Génie, membre de la Légion d'honneur, et de Jeanne Olympe Bouthier (1786-1855) ; son frère, Jean-Henri naquit à Lyon en 1816 († 1892). Après la déroute napoléonienne, la famille revint s'installer à Lyon.
- 2 Les strigiles furent inscrits le 12 août 1864 dans le *Catalogue provisoire et supplémentaire des objets entrés aux musées archéologiques depuis le 10 décembre 1857* rédigé par Ed. C. Martin-Daussigny (Martin-Daussigny 1857-1878), sous les n° 916 et 917, mais non dans l'inventaire administratif du musée.
- 3 La création d'un fichier manuel avec un numéro d'inventaire, le mode d'acquisition et une photographie ne sera entreprise qu'au milieu du xx^e siècle.



Fig. 1. André Louis Couchaud, dessin à la chambre claire par B., Paris, juillet 1838 (Bibliothèque municipale de Lyon, fonds Coste). Photo © BML, Jean Luc Bouchier.

courante à l'époque, après sa troisième année de 2nde classe de la Section d'architecture de l'École royale des Beaux-arts de Paris (fig. 2)⁴, mais l'intérêt pour le Moyen Âge du milieu artistique lyonnais y fut sans doute pour quelque chose.

Ce premier voyage, entrepris à ses frais, est peu documenté. Son second et dernier séjour en Grèce, de 1842 à 1845, dont nous ne traiterons pas ici, le sera davantage en raison notamment de la visite en 1843-1844 – et des récits qui en suivront – d'Antoine Marie Chenavard, son ancien professeur d'architecture de l'École des Beaux-Arts de Lyon, accompagné du peintre Étienne Rey, également professeur à l'École, et de l'architecte stéphanois Jean-Michel Dalgabio⁵.

Lors de son premier voyage en Orient, le jeune homme visita l'Égypte⁶, probablement la Turquie, et s'établit en Grèce. Le pays pacifié après les conflits de la guerre d'indépendance et gouverné depuis 1832 par un roi bavarois, Othon I^{er}, était maintenant beaucoup plus accessible

- 4 A. Couchaud commença ses études d'architecture à l'École royale des Beaux-Arts de Lyon, dans la classe d'A. M. Chenavard. Admis le 8 janvier 1833, il en sortit le 3 mai 1834 avec l'appréciation "Bon élève, mais un peu dissipé" (Archives municipales de Lyon, 82 Wp 12). À partir de septembre 1835, il assista aux cours de l'École royale des Beaux-Arts de Paris, où il fut admis le 4 janvier de l'année suivante dans la classe d'architecture. Il y resta trois ans, jusqu'en décembre 1838, hormis une exclusion de six mois, de janvier à juillet 1837 (probablement pour indiscipline ou tricherie) (Archives nationales, N AJ.52.1107). Un petit nombre de dessins à la plume et aquarelle témoignent de ces années d'apprentissage dans l'atelier de Labrouste : "Projet de porte pour Alger", signé et daté, 1837. Album des dessins d'amis d'Henri et de Léon Labrouste, pl. 10 (Académie d'architecture 1976-863) ; "Détails bysantins", signé et daté, Paris 1837 ; "Décors sculptés", signé et daté, Paris 1838 (Archives municipales de Lyon, 40 Fi 2).
- 5 A. M. Chenavard publia trois éditions successives de ce voyage : Chevanard 1846, Chevanard 1849 et Chevanard 1858. Rey 1867. Les dessins de Dalgabio ont été publiés en 2002 par la Société académique d'architecture de Lyon : Dalgabio 2002. Sur le voyage d'A. M. Chenavard, É. Rey et J. M. Dalgabio, voir Mossière 1994, vol. 1, 120-147. Sur la relation entre Chenavard et Couchaud au retour du voyage, voir Dufieux 2016, 106-108 et 227 ; voir aussi les lettres du 10 décembre 1849 et 15 janvier 1850 adressées par A. M. Chenavard au président de la Société littéraire de Lyon à la suite du décès prématuré de Couchaud (Archives Départementales du Rhône et de la Métropole de Lyon, L 33 J/12/b).
- 6 Couchaud est probablement le jeune architecte lyonnais rencontré au Caire par Eusèbe de Salle (Salle 1840, 202).



Fig. 2. André Couchaud, Détails bysantins, Paris, 1837 (Archives municipales de Lyon, 40 Fi_2). Photo © AML, Gilles Bernasconi.

aux Occidentaux et nombre d'entre eux, notamment des artistes, entreprirent le voyage⁷. Couchaud était de ceux-ci. Il se prit de passion pour cette terre mythique, apprit le grec moderne et, en 1840, épousa une Grecque, Hélène Monka (1818-1893)⁸.

Bien qu'intéressé par les monuments de l'Antiquité, comme en témoignent ses conférences postérieures, André Couchaud consacra ses recherches à un sujet novateur pour l'époque : l'architecture des églises byzantines d'Athènes et de sa région, de l'île d'Eubée et du sud du Péloponnèse. La publication de ce travail connut une belle réception scientifique et l'architecte lyonnais est encore cité aujourd'hui comme le précurseur des études de l'architecture byzantine de Grèce⁹. Pendant cette période, il exerça également ses talents d'architecte pour des particuliers, en dressant notamment les plans du Castel de Rododafni à Pendeli pour la duchesse de Plaisance, Sophie de Marbois-Lebrun (1785-1854)¹⁰.

LES SOURCES SUR LA COLLECTION DE VASES GRECS

Mais sur les circonstances de la constitution de sa collection de vases grecs nous n'avons que peu de renseignements. Les quelques sources connues à ce jour émanent toutes d'Edme Camille Martin-Daussigny (1805-1878), peintre, archéologue, conservateur des musées archéologiques de Lyon de 1857 à 1870, puis directeur des musées de la ville, et ami de Couchaud. Ces documents sont postérieurs au décès brutal du jeune architecte, survenu le 20 juin 1849. Il s'agit de l'éloge funèbre lu le 14 novembre 1849 lors d'une séance de la Société littéraire de Lyon, dont Couchaud était membre titulaire depuis 1845, et des archives administratives liées à l'acquisition de la collection par le musée de Lyon, en 1863, quand, dans une grande détresse financière, la famille dut se résoudre à s'en séparer¹¹.

L'éloge funèbre ne consacre que quelques lignes aux vases, mais l'intérêt de l'information vient de ce que Martin-Daussigny la tenait de leur propriétaire. Il y est principalement question de la saisie de plusieurs pièces au moment du départ de la famille Couchaud vers Lyon :

Dans ses voyages en Grèce, Couchaud, en archéologue instruit, avait réuni une magnifique collection de vases antiques, dont les principaux lui furent soustraits dans le pays. Néanmoins, ce qui lui a été laissé peut donner une idée de ce que devait être cette intéressante collection

7 Peltre 1997, 118.

8 De cette union naquirent deux enfants : Alexandrine, née à Lyon, en 1841 († 1870), et Jean-François Constantin, né à Athènes, en 1843. D'après la notice nécrologique parue dans le journal *l'Express de Lyon* du 14 avril 1893, H. Monka (écrit dans des sources françaises Moukas) appartenait à une grande famille athénienne.

9 Couchaud 1842. La demande de souscription de huit ouvrages qu'il adressa, le 7 avril 1842, au Ministre de l'Instruction publique "Pour venir en aide à mes faibles ressources employées à cette publication" reçut une réponse négative (Archives Nationales, N F/17/3138).

10 Fountoulaki 2009. Nous tenons à remercier le Dr. Fountoulaki pour les informations relatives aux archives Couchaud.

11 Les vases sont restés au domicile familial au 17-19, rue des Trois-Artichauts à Lyon, jusqu'à leur entrée au musée de Lyon.

lorsque les nombreuses et magnifiques pièces qui lui ont été enlevées brillèrent au premier plan¹².

Les renseignements tirés de la lettre que le directeur des musées archéologiques adressa, le 20 juin 1863, au Sénateur-Maire de Lyon pour expliquer l'intérêt d'acquérir la collection Couchaud, ne sont déjà plus de première main et procèdent de la mémoire d'H. Monka et d'E. C. Martin-Daussigny. Y sont mentionnés le moment de la formation de la collection et la provenance archéologique des vases :

[...] proposition émanée de Madame Couchaud veuve de l'architecte de ce nom qui apporta d'Athènes en 1840, une collection de vases grecs antiques provenant de tombeaux de l'Attique. Madame Couchaud a constamment résisté aux offres diverses qui lui furent faites et souvent répétées. Elle m'a dit souvent à cette époque qu'elle ne pouvait se décider à ce départ de ce précieux souvenir de la Grèce sa patrie, et que son mari avait recueilli avec tant de soin et de patience. [...]. Ces vases que je connais depuis bien des années et que tous les amis de feu Couchaud ont vu si souvent, sont encore dans l'état où ils ont été retirés des tombeaux. Aucune restauration, aucun nettoyage ne les a altérés, et leur provenance est irrécusable. Ils sont au nombre de 260. Leur dimension n'est pas grande, mais un bon nombre sont remarquables par leur forme rare et leur ornementation peinte¹³.

L'intention qu'avait Couchaud d'exporter sa collection de vases à Lyon, en 1840, s'est manifestement heurtée à la loi de protection des antiquités promulguée en 1834, et c'est sans doute la raison pour laquelle l'État grec retint de "nombreuses et magnifiques pièces", qui aujourd'hui ne sont malheureusement plus identifiées¹⁴. Le reste de la collection – quelque deux cent soixante vases – est donc légalement sortie du territoire. Les relations du jeune architecte avec le milieu diplomatique et culturel français – la duchesse de Plaisance, notamment – ou de son épouse issue d'une grande famille d'Athènes, ont pu faciliter les choses.

L'ORIGINE DE LA COLLECTION D'APRÈS L'ÉTUDE TYPOLOGIQUE DES VASES

La collection Couchaud est a priori toujours conservée en totalité au musée des Beaux-Arts, mais en l'absence de liste descriptive d'origine, il est aujourd'hui difficile d'identifier précisément les deux cent soixante et un vases qui la constituent. Le récolement en cours se base sur les fiches d'inventaire créées dans les années 1960, soit près de cent ans après l'acquisition, quand beaucoup d'informations étaient déjà perdues. Deux cent quarante-sept vases¹⁵ (ou deux cent cinquante-trois avec les couvercles) et deux strigiles ont ainsi pu être assurément attribués à la collection et douze autres sont susceptibles de lui appartenir¹⁶.

12 Martin-Daussigny 1849, 13.

13 Archives municipales de Lyon, 78 Wp3.

14 Vraisemblablement versés dans les collections de la Société archéologique d'Athènes, les vases ont ensuite dû être transférés au musée national d'Athènes. Les archives de la Société archéologique ne conservent cependant aucune trace de ce fonds. Nous remercions Madame Ioanna Ninou, chef du Service des Archives photographiques, pour ses recherches.

15 210 corinthiens, 36 attiques et 1 samien.

16 Les fiches d'inventaire de 10 vases attiques, 1 étrusco-corinthien et 1 non identifié portent un numéro X 492, mais leur appartenance à la collection Couchaud n'est cependant pas assurée.

La composition du lot X 492 est homogène. Les vases, pour la plupart corinthiens, couvrent une large période chronologique – du Protocorinthien récent (vers 650-630 a.C.) à l'époque classique – avec une prédominance du Corinthien récent (après 570 a.C.) et surtout du Corinthien récent II et III (550/540-425 a.C.)¹⁷ ; le reste se compose essentiellement de vases attiques (principalement des lécythes et des coupes).

Le bon état de conservation des vases (la plupart sont intacts) et la présence de décolorations et concrétions similaires sur de nombreux exemplaires, tant corinthiens qu'attiques, suggèrent un contexte funéraire et une origine géographique commune, peut-être une même nécropole. L'existence de "paires" – de vases corinthiens et de vases attiques – et de petites séries attribuables à un peintre, un potier ou à un atelier particulier sont autant d'indices d'assemblages funéraires ou de dépôts votifs (fig. 3.3 et 6)¹⁸ dans le cas notamment des vases miniatures (plat¹⁹ et pyxide tripode)²⁰ (fig. 3.5)²¹.

Si la zone de diffusion de certaines formes – œnochoés façonnées à la main dites "argives monochromes" (fig. 3.2)²², pyxides à panse concave ou convexe, petites lékanai non décorées ou cotyles et cotylisques en style conventionnel ou vernissés présentant un rang d'arrêtes autour du pied, etc. – et de productions de peintres de vases, tels le Peintre d'Argilos²³ ou le Peintre de Corinthe KP-14²⁴, fut assez étendue, d'autres, en revanche, comme celle du Peintre de Delessert (mais à qui peu d'œuvres sont attribuées) connurent une répartition plus restreinte, limitée à la Corinthie (fig. 3.1)²⁵. Il en est de même pour d'autres formes produites en faible quantité et peu diffusées, comme les mastoi²⁶ ou les "biberons"²⁷. Les mastoi plus tardifs (comme celui de Lyon) dont l'origine archéologique est connue, sont issus de contextes votifs à Corinthe ou en Corinthie (sanctuaire de Perachora)²⁸ et non de sépultures. Les deux "biberons" sont en fait des cotyles sur lesquelles le potier a ajusté une passoire et un bec verseur tubulaire latéral, un type rare seulement attesté en Corinthie, à ce jour²⁹.

17 Il s'agit de l'une des plus riches collections de vases corinthiens de l'époque classique en dehors de Grèce.

18 Exemple deux aryballes du Peintre de l'oisillon (fig. 3.6), *Fledgling Painter*, dont un est publié dans Neeft 1998, 272, n° 8 ; pour les vases sans décor figuratif, deux couvercles de pyxide peints, deux cotyles tournées par le même potier (fig. 3.3). On peut également citer des exemples parmi les vases attiques, notamment une paire de lécythes à fond blanc ou deux coupes du type "Acrocup".

19 Stillwell & Benson 1984, 327.

20 Issu de l'atelier de la pyxide Corinth C-62-782, cf. Pemberton 1984, 165, n° 482, pl. 49.

21 Dunbabin 1962, 290-291 et 300-301.

22 Dunbabin 1962, 316-317 ; Palmer 1964, 111.

23 Neeft 2012, 194.

24 Benson 1983, 321.

25 *Ibid.*, 325.

26 Amyx 1988, 502-503.

27 *Ibid.*, 504.

28 Le *CVA Stockholm 1*, 1983, pl. 21. 8, indique ce vase comme "trouvé en Attique" et acheté à Rousopoulos en 1869, mais cette origine nous paraît douteuse car les autres vases corinthiens acquis auprès de lui proviennent tous de Corinthe.

29 Sans provenance précise, acheté à Athènes, *CVA Copenhagen 3*, 1928, pl. 99. 23.

Éléments sous droit d'auteur - © Ausonius Éditions septembre 2022 : embargo de 2 ans

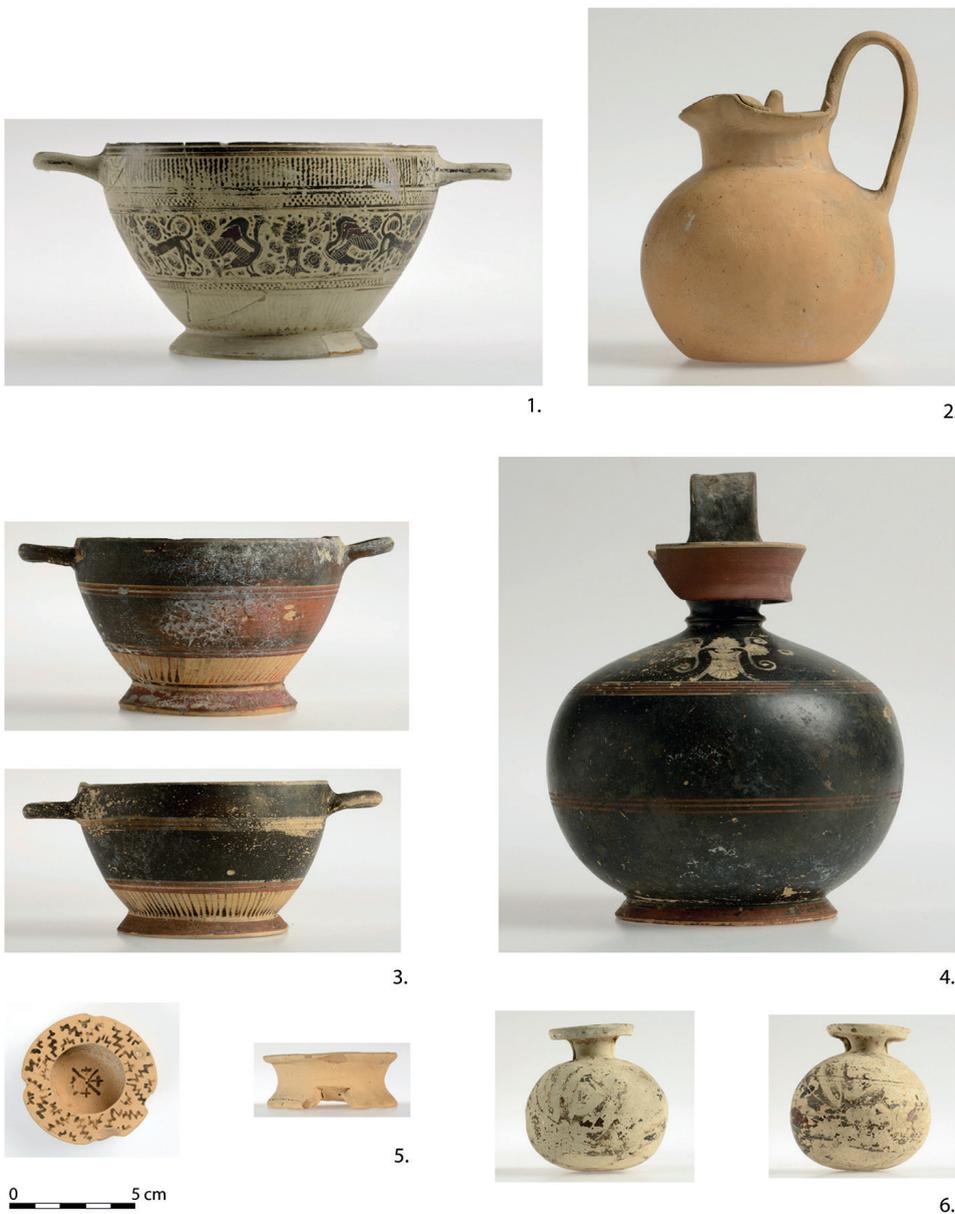


Fig. 3. Vases corinthiens de la collection Couchaud. Image © Lyon, Musée des Beaux-Arts – Photo Alain Basset.

L'aire de répartition des vases de l'époque classique fut plus limitée³⁰. Certains comme les skyphoi semi-vernisés³¹, les skyphoi ovoïdes³² et les petits bols semi-vernisés³³, se rencontrent presque exclusivement à Corinthe et en Corinthie, essentiellement dans les tombes, rarement dans les sanctuaires, tandis que les skyphoi arrondis ont été exportés jusqu'en Argolide³⁴. Les coupes à une anse horizontale, bien connues à Corinthe, dans les cimetières mais aussi dans le sanctuaire d'Asclépios, ont parfois été exportées (à Chypre, par exemple)³⁵.

Les grandes œnochoés à embouchure trilobée (12 exemplaires) sont uniquement connues en Corinthie, principalement dans des tombes³⁶. Les œnochoés à embouchure ronde du type A forment ici une belle série (12 exemplaires) (fig.3.4). Hormis quelques exemplaires de provenance inconnue, ces cruches sont connues exclusivement en Corinthie³⁷. Parmi elles, on peut distinguer une série présentant des motifs incisés ou peints en rehauts blancs sur l'épaule, appelée "Mü-Phi série" (2 exemplaires), dont tous les exemples ont été trouvés dans des nécropoles de la région (fig. 3.4)³⁸. Le type B (3 exemplaires) est connu aussi majoritairement dans les tombes de Corinthie, mais est un peu mieux représenté en contexte domestique que le précédent ; un exemplaire a été découvert également sur l'Agora

30 Par la suite, on utilise la classification établie par Hazel Palmer. Nous donnons une liste des exemplaires (sans tenir compte des nombreux vases sans provenance dans les diverses collections ni prétention d'exhaustivité) illustrant leur répartition géographique. Certains, issus d'anciennes collections, ont une origine supposée très éloignée de la répartition dessinée par les trouvailles bien documentées. Nous mentionnons ces vases mais sans en tenir compte comme lieu de découverte avéré.

31 Palmer 1964, 124-126 ; Stillwell & Benson 1984, 206, n° 1105 ; 209, n° 1122 et 1124, pl. 47-48 et 118 ; Pemberton 1984, 86, n° 41 et 42, pl. 7 ; *CVA Budapest 3*, 2017, pl. 59-8-12.

32 Palmer 1964, 128 ; McPhee & Pemberton 2012, 169 ; *CVA Budapest 3*, 2017, pl. 60. 1.

33 Palmer 1964, 129 ; Pemberton 1984, 88-89, n° 54 et 62, pl. 8, 9 ; McPhee & Pemberton 2012, 116.

34 Palmer 1964, 127-128 ; Stillwell & Benson 1984, 197, n° 1041, 217, n° 1162, pl. 49, 117 ; *CVA Budapest 3*, 2017, pl. 59.13-15. Provenant d'Argos : Bruneau 1970, 442-443, Tombe 2, n° 2.5, fig. 11 et p. 447-450, Tombe 4, n° 4.1-4, fig. 25-30 ; Barakari-Gleni 1984, 177, Sép. III, MA 6049, fig. 6, pl. 76 ; Alexandropoulou 2016, 198, n° 8-9, fig. 11.a-c, 12.a-c.

35 Palmer 1964, 129 ; McPhee & Pemberton 2012, 180-183 ; Stillwell & Benson 1984, 204, n° 1095, 224, n° 1218, pl. 47, 50 ; Eliot & Eliot 1968, 354, Sép. C 3, n° 14, pl. 103. De Chypre : *CVA Stockholm 1*, 1983, pl. 21. 5 et 6.

36 Palmer 1964, 130-132 ; Stillwell & Benson 1984, 209, n° 1125, pl. 48.

37 De Corinthe et de la Corinthie : Palmer 1964, 134-136 ; Eliot & Eliot 1968, 356, Sép. B 10, n° 21, pl. 104, 361, Sép. B 21, n° 43, pl. 106, 362, Sép. C 10, n° 50, pl. 107, 365, Sép. C 11, n° 61, pl. 108 ; Stillwell & Benson 1984, 209, n° 1126, 222, n° 1201, pl. 48, 50 ; Krystalle-Botse 1976, 64, pl. 57.α ; *CVA Braunschweig* 1940, fig. 4 ; *CVA Nantes* 1997, pl. 4. 4, 6-7 ; *CVA Budapest 3*, 2017, pl. 41. 4-5, 8-10. Prétendument des îles grecques : *CVA Reading Borough Council 1*, 2007, pl. 5. 11. Prétendument d'Athènes : *CVA Zürich 1*, 1973, pl. 4. 25. Prétendument de Smyrne : *CVA Göttingen 2*, 2001, pl. 12. Prétendument de Pompéi : *CVA Reading Borough Council 1*, 2007, pl. 5. 6-7.

38 Amyx 1988, 273-275, avec une liste des exemplaires, auxquels on peut ajouter une dizaine d'autres, parmi lesquels une cruche trouvée prétendument à Pompéi en 1870 : *CVA Reading Borough Council 1*, 2007, pl. 5. 6-7.

d'Athènes³⁹. Les œnochoés à embouchure ronde de types C⁴⁰ et D⁴¹ sont surtout issues de contextes funéraires, mais quelques-unes ont aussi été mises au jour dans des sanctuaires et dans le quartier des potiers à Corinthe. Le type C fut parfois exporté vers l'Argolide. Les lécythes à bandes de petite taille (2 exemplaires) furent plus largement diffusés en Grèce, d'Olynthe à l'Argolide, et même jusqu'en Sicile, dans des contextes funéraire et cultuel⁴². Les lécythes corinthiens à fond blanc (16 exemplaires) ont été essentiellement fabriqués pour le marché local (surtout pour un usage funéraire), mais certains apparaissent en Béotie (fig. 4)⁴³. Cette série fait de la collection du musée des Beaux-Arts de Lyon la plus riche en lécythes à fond blanc corinthiens en dehors de Corinthe.



Fig. 4. Lécythes corinthiens à fond blanc et du type sub-Déjanire de la collection Couchaud. Image © Lyon, Musée des Beaux-Arts – Photo Alain Basset.

39 De Corinthe : Palmer 1964, 136-137 ; Eliot & Eliot 1968, 359, Sép. B 22, n° 38, pl. 106 ; *CVA Braunschweig* 1940, fig. 3 ; *CVA Nantes* 1997, pl. 4. 5 ; *CVA Reading Borough Council 1*, 2007, pl. 5. 13.

40 De Corinthe : Palmer 1964, 138-139 ; Stillwell & Benson 1984, 200, n° 1069, pl. 46 ; Pemberton 1984, 92, n° 76-77, pl. 10 ; *CVA Nantes* 1997, pl. 5. 2 ; *CVA Reading Borough Council 1*, 2007, pl. 5. 12. Provenant d'Elliniko Kynorias en Argolide : Spiropoulos 1980, 152-153, pl. 55.δ, à gauche, à droite (vermissé), 56.δ, à gauche. Prétendument d'Athènes : *CVA Braunschweig* 1940, pl. 44. 16.

41 De Corinthe : Palmer 1964, 138-139 ; Papachristopolou 1967, 169, pl. 125.α ; Eliot & Eliot 1968, 365, Sép. B 9, n° 59, pl. 109 ; Pemberton, 1984, 92, 76-77 et 99, n° 139, pl. 10, 17 ; *CVA Nantes* 1997, pl. 5. 3, 4, 21 ; *CVA Budapest 3*, 2017, pl. 41. 11-15.

42 *CVA Budapest 3*, 2017, pl. 43. 3-4 et commentaire.

43 Márton & Nemes 2007, 29-50, 207-224.

L'étude typologique de la collection renvoie donc à une ou des origine(s) funéraire(s) de Corinthe.

Les vases attiques sont aussi parfaitement conformes à une origine corinthienne à quelques exceptions près⁴⁴. Il s'agit principalement de lécythes⁴⁵ (21 exemplaires) à figures noires, à décor ornemental à fond rouge et à fond blanc⁴⁶ ou du type sub-Déjanire, comprenant des œuvres des peintres et des ateliers déjà attestés dans les nécropoles de Corinthe, tels les peintres de Sappho⁴⁷, de Beldam et d'Haimon et leurs ateliers, ainsi que des lécythes de la Classe d'Athènes 581 ii⁴⁸. On note également une coupe-skyphos du Groupe de *Lañcut*⁴⁹, des coupes à palmettes⁵⁰ et des vases à vernis noir : coupe sans tige⁵¹, coupes de type C à lèvre concave⁵², coupe mastoïde⁵³, coupes de la Classe d'Athènes 1104⁵⁴ (3 exemplaires), de type "Acrocup"⁵⁵, skyphos de type corinthien⁵⁶, *bolsal* et petit bol⁵⁷.

Si l'on tente une comparaison avec le nombre moyen de vases trouvés dans les sépultures du Cimetière nord⁵⁸, la collection Couchaud pourrait avoir été extraite de quatorze à vingt-huit tombes ; dans cette hypothèse, et en fonction de la composition des assemblages funéraires à Corinthe, les vases saisis au moment de l'exportation devaient correspondre à des vases à décors figuratifs, notamment des lécythes et œnochoés attiques et des aryballes, coupes et pyxides corinthiens.

L'information émanant d'Hélène Couchaud que les vases auraient été trouvés dans des tombes semble donc exacte, en revanche l'origine attique annoncée – par méconnaissance ou dans le but de valoriser la collection – s'avère en réalité nettement corinthienne. Les deux strigiles en bronze sont compatibles avec cette provenance⁵⁹.

Il est difficile d'imaginer que ces simples vases aient pu intéresser des collectionneurs se fournissant sur le marché des antiquités, surtout en de telles quantités (fig. 4), avec plusieurs exemplaires semblables. Aussi est-il plus vraisemblable qu'André Couchaud ait

44 Une kylix gréco-orientale (probablement samienne, vers 560-550) et une olpé étrusco-corinthienne inventoriées dans le lot X 492 ne peuvent provenir de Corinthe. Il se peut que leur attribution à la collection Couchaud soit erronée ou que le collectionneur ait acquis ces deux vases par ailleurs.

45 Nous remercions sincèrement Dr. Winfred van de Put pour ses conseils quant à leur identification.

46 Un lécythe attique à fond blanc, dont la grande taille n'a pas d'équivalent dans les trouvailles de Corinthe, et un autre dans un très bel état de conservation, exempt de concrétions. Ils ne viennent probablement pas de Corinthe (là encore, l'appartenance à la collection Couchaud n'est pas assurée).

47 Jubier-Galinier 2016, 76-77, fig. 15. Cf. à Corinthe, Palmer 1964, 163.

48 Palmer 1964, 162.

49 Eliot & Eliot 1968, pl. 107.51.

50 Palmer 1964, 158.

51 *Ibid.*, 241-242, Sép. 334.9, pl. 49.

52 *Ibid.*, 214, Sép. 259.4, pl. 34.

53 Une forme particulièrement appréciée à Corinthe, Palmer 1964, 156. Il est intéressant de noter que la collection en contenait une deuxième qui paraît être une imitation corinthienne.

54 Palmer 1964, 156.

55 Deux vases vraisemblablement tournés par le même potier. Cf. Palmer 1964, 238, Sép. 326.4-5, pl. 48.

56 Palmer 1964, 153.

57 McPhee & Pemberton 2012, 107, 109.

58 Palmer 1964, 78-81.

59 Ils correspondent au Groupe i et iii de H. Palmer (Palmer 1964, 82-84).

lui-même participé à leur découverte – n'oublions pas que Martin-Daussigny le qualifiait d'"archéologue instruit" et que son épouse avait évoqué "le soin et la patience" avec lesquels il avait recueilli les vases. Les 1 500 francs demandés par H. Monka au moment de la vente des vases au musée, "somme dépensée dans le pays pour leur acquisition"⁶⁰, se rapportent, en partie, peut-être à des frais engagés pour procéder à des fouilles ou à l'achat des objets auprès de leur inventeur, à moins qu'ils ne correspondent à une éventuelle taxe douanière.

HYPOTHÈSE DES CIRCONSTANCES DE LA CONSTITUTION DE LA COLLECTION

Comme nombre d'Occidentaux de cette époque, Couchaud dût visiter Corinthe quand il se rendit pour ses études dans le sud du Péloponnèse⁶¹. Il semble d'ailleurs bien connaître les lieux, toujours dans un état de destruction profonde après les combats de la guerre d'indépendance, quand il accompagne ses amis lyonnais lors de son second séjour en 1843. Seuls les vestiges en élévation, colonnes du temple d'Apollon, fontaine de Glauké, Acrocorinthe... intéressaient alors les voyageurs. Mais des témoignages légèrement postérieurs au premier séjour de Couchaud nous renseignent sur la pratique, alors fréquente chez les locaux, de proposer de menues antiquités aux étrangers de passage⁶², voire de les faire participer à des "fouilles" de tombes (celles des époques archaïque et classique, proches de la surface du sol étant facilement repérables)⁶³. Plusieurs collections virent ainsi le jour. En 1846, Sir John Dorney Harding (1809-1868), pourtant dénué de tout intérêt archéologique, fouilla des sépultures près du village de "Hexamile" dans les environs de Corinthe⁶⁴. À la même époque, François Chaix de Verninac, directeur des bateaux du Pirée, entreprit des fouilles dont il vendit le produit à des musées du sud de la France⁶⁵. En 1850, le peintre Léon Belly (1827-1877) témoigne de la fouille de tombeaux lors de son passage à Corinthe⁶⁶. Un peu plus tard, Lord Arthur Hill procéda de même à quelques dégagements⁶⁷. Dans les années 1880, Béla Gerster (1850-1923), ingénieur en chef de la construction du Canal de Corinthe⁶⁸,

60 Archives municipales de Lyon, 78 Wp3.

61 Mistra, Androusa et Samari.

62 Rey 1867, 68 : "En arrivant aux premières habitations, un Juif se présenta pour nous vendre des médailles et autres antiquités" (journée du 28 octobre 1843).

63 Palmer 1964, 64-78.

64 Collection inédite, conservée au musée municipal de Bristol. Nous tenons à remercier Sue Giles (musée municipal de Bristol) pour les informations communiquées.

65 Plusieurs centaines des vases corinthiens sont dispersés dans des musées du sud de la France : Laurens 1974, 16-23 ; Laurens 1992, 71-72.

66 "Hier nous avons fait une courte étape coupée en deux par une fouille dans des tombeaux antiques près de Corinthe. Le résultat a été trois petits pots peu curieux. Nous sommes encore arrivés à temps pour visiter Corinthe qui renferme peu de monuments, quelques colonnes, restes d'un temple à Neptune, un cirque, presque entièrement ruiné. Tout cela est un peu curieux comme art", dans Peltre 1997, 332-333.

67 La collection comprend 270 vases, dont une partie a été trouvée à Corinthe. Conservée au musée Ure et dans la collection du Borough Council à Reading, elle est partiellement publiée : *CVA Reading Borough Council 1*, 2007.

68 Dont la collection est conservée au musée des Beaux-Arts de Budapest : *CVA Budapest 3*, 2017, 9.

et Alphonse Robert (1838-1891)⁶⁹ réunirent des collections à l'occasion des travaux du percement de l'Isthme.

La composition de ces collections correspond en tout point, y compris dans les concrétions, à la collection Couchaud, laquelle apparaît aujourd'hui comme la première – ou l'une des premières – constituée(s) en Corinthie. Les fouilles officielles, menées par l'American School of Classical Studies at Athens, débutèrent en 1896.

CONCLUSION

La collection d'André Couchaud témoigne donc des débuts des explorations – ou du pillage devrait-on dire – des nécropoles de Corinthie, à une époque où la Grèce s'ouvrant aux étrangers tentait depuis 1834 de protéger son patrimoine archéologique. Des Occidentaux continuèrent cependant à constituer des collections d'antiquités et à les exporter officiellement ou officieusement. Couchaud s'inscrit donc dans une pratique encore courante dans la première moitié du XIX^e siècle, mais, contrairement à d'autres voyageurs, se heurta à la législation grecque et une partie de sa collection fut saisie au moment de son retour en France. La saisie ne concerna toutefois que les plus belles pièces, tandis que le reste, comprenant les plus petits vases et plusieurs exemplaires identiques, fut légalement autorisé à quitter le pays. La loi prévoyait en effet que les doublons ou les pièces considérées sans valeur puissent être exportées, à condition d'obtenir une autorisation de l'Éphore général. Nul doute que grâce à ses relations haut-placées, via les attaches diplomatiques de la duchesse de Plaisance ou la famille athénienne de son épouse, Couchaud obtint une telle autorisation, quand bien même seulement pour une partie des pièces.

Bien loin cependant des intérêts mercantiles d'autres collectionneurs, le jeune philhellène réserva sa collection à sa délectation personnelle, regrettant sans doute la confiscation des plus beaux spécimens par l'État grec. Dans l'éloge funèbre, Martin-Daussigny rappelle combien il aimait la montrer à ses visiteurs et vivre ainsi dans le souvenir de ce pays qu'il aimait tant.

69 Sa collection est conservée au musée Dobrée de Nantes : *CVA Nantes* 1997.